

Provided by the Church of the Lutheran Confession - Board of Missions

Une étude systématique des enseignements bibliques (Dogmatique)

Leçon 15.6 – La doctrine des dernières choses (Eschatologie)

Le jour du jugement

Jésus et ses apôtres ont clairement enseigné que le dernier jour serait un jour de jugement final. « **Lorsque le Fils de l'homme viendra dans sa gloire, ... Toutes les nations seront assemblées devant lui. Il séparera les uns d'avec les autres, comme le berger sépare les brebis d'avec les boucs ; et il mettra les brebis à sa droite, et les boucs à sa gauche. ... Et ceux-ci (les boucs) iront au châtiment éternel, mais les justes (les brebis) à la vie éternelle** » (Matthieu 25:31-33, 46).

Parfois, Dieu a choisi d'infliger des jugements physiques préliminaires à certains individus ou à certaines nations. Le grand déluge de l'époque de Noé était un tel jugement. La destruction de Sodome et Gomorrhe était un tel jugement. La plupart des défaites dans les guerres subies par les enfants d'Israël à l'époque des juges et des rois étaient des actes de jugement de la part de Dieu à l'encontre de son peuple rebelle et désobéissant. Dieu a également exercé des jugements sur des villes païennes impies telles que Tyr et Sidon, Ninive et Babylone. Mais ces jugements n'étaient que des préliminaires. L'événement principal est encore à venir : le « **jour du jugement** ».

Jésus a mis en garde les villes qui ont rejeté son enseignement : « **Je vous le dis en vérité : au jour du jugement, le pays de Sodome et de Gomorrhe sera traité moins rigoureusement que cette ville-là** » (Matthieu 10:15). Capernaüm, Chorazin et Bethsaïda étaient des villes où Jésus avait fait de nombreux miracles. Jésus leur dit : « **je vous le dis : au jour du jugement, Tyr et Sidon seront traitées moins rigoureusement que vous** » (Matthieu 11:22).

« **Le jour de jugement** » et « **le dernier jour** » sont le même jour. Jésus a enseigné : « **Celui qui me rejette et qui ne reçoit pas mes paroles a son juge ; la parole que j'ai annoncée, c'est elle qui le jugera au dernier jour** » (Jean 12:48). Jésus a également appelé le jour du jugement « **le dernier jour** » dans Jean 6:39-40. L'apôtre Paul a dit aux Athéniens : « **il a fixé un jour où il jugera le monde selon la justice, par l'homme qu'il a désigné** » (Actes 17:31). Paul a appelé ce jour-là « **le jour de la colère et de la manifestation du juste jugement de Dieu** » (Romains 2:5). Ce jour-là, Dieu jugera le monde (Romains 3:6). Quand le Seigneur vient, il « **mettra en lumière ce qui est caché dans les ténèbres, et qui manifestera les desseins des coeurs** » (1 Corinthiens 4:5). Personne ne manquera à l'appel ce jour-là, « **car il nous faut tous comparaître devant le tribunal de Christ** » (2 Corinthiens 5:10).

Parfois, le jour du jugement est simplement appelé « **ce jour-là** », comme lorsque Jésus a dit : « **Plusieurs me diront en ce jour-là : Seigneur, Seigneur, n'avons-nous pas prophétisé par ton nom ? n'avons-nous pas chassé des démons par ton nom ? et n'avons-nous pas fait beaucoup de miracles par ton nom ? Alors je leur dirai ouvertement : Je ne vous ai jamais connus, retirez-vous de moi, vous qui commettez l'iniquité** » (Matthieu 7:22-23). Jésus a dit : « **Pour ce qui est du jour et de l'heure, personne ne le sait, ni les anges des cieux, ni le Fils, mais le Père seul** » (Matthieu 24:36). De même, l'apôtre Paul a qualifié le jour du jugement de « **ce jour-là** » (2 Thessaloniciens 1:10, 2 Timothée 1:12; 4:8).

Paul a appelé le jour du jugement le « **jour de notre Seigneur Jésus-Christ** » (1 Corinthiens 1:8), le « **jour du Seigneur Jésus** » (1 Corinthiens 5:5), et « **le jour du Seigneur** » (1 Thessaloniciens 5:2). L'apôtre Pierre a appelé ce jour-là le « **jour du jugement** » (2 Pierre 2:9) et « **le jour du jugement et de la ruine des hommes impies** » (2 Pierre 3:7) ainsi que « **le jour du Seigneur** » (2 Pierre 3:10) et le « **jour de Dieu** » (2 Pierre 3:12). Jude, le frère de Jacques et de Jésus, a parlé du « **jugement du grand jour** » (Jude 6).

Qui sera le juge au jour du jugement ? Abraham connaissait la réponse à cette question, car il appela le Seigneur Dieu « **celui qui juge toute la terre** » (Genèse 18:25). David a eu la même réponse, car il a dit : « **L'Éternel règne à jamais, Il a dressé son trône pour le jugement ; Il juge le monde avec justice, Il juge les peuples avec droiture** » (Psaume 9:8-9).

Jésus a expliqué plus en détail le déroulement de ce jugement. Il a dit : « **comme le Père a la vie en lui-même, ainsi il a donné au Fils d'avoir la vie en lui-même. Et il lui a donné le pouvoir de juger, parce qu'il est Fils de l'homme** » (Jean 5:26-27). Le Seigneur Dieu jugera le monde en la personne du Fils de Dieu et Fils de l'homme, Jésus-Christ. Jésus a enseigné à ses disciples : « **Le Fils de l'homme doit venir dans la gloire de son Père, avec ses anges ; et alors il rendra à chacun selon ses œuvres** » (Matthieu 16:27). Encore il a dit : « **Lorsque le Fils de l'homme viendra dans sa gloire, avec tous les anges, il s'assiéra sur le trône de sa gloire. Toutes les nations seront assemblées devant lui. Il séparera les uns d'avec les autres** » (Matthieu 25:31-32).

C'est pourquoi l'apôtre Pierre a dit à Corneille et à sa famille : « **Jésus nous a ordonné de prêcher au peuple et d'attester que c'est lui qui a été établi par Dieu juge des vivants et des morts** » (Actes 10:42). De même, l'apôtre Paul a dit aux Athéniens : « **Il a fixé un jour où il jugera le monde selon la justice, par l'homme qu'il a désigné, ce dont il a donné à tous une preuve certaine en le ressuscitant des morts** » (Actes 17:31). Paul a enseigné aux Romains : « **Dieu jugera par Jésus-Christ les actions secrètes des hommes** » (Romains 2:16). « **Nous comparaîtrons tous devant le tribunal de Dieu** » (Romains 14:10). « **il nous faut tous comparaître devant le tribunal de Christ** » (2 Corinthiens 5:10). « **Jésus-Christ ... doit juger les vivants et les morts** » (2 Timothée 4:1; aussi 1 Pierre 4:5). « **Ainsi chacun de nous rendra compte à Dieu pour lui-même** » (Romains 14:12).

Chose étonnante, Jésus sera rejoint comme juge en ce dernier jour par ses apôtres et par tous ceux qui croient en lui. En réponse à une question de Pierre, Jésus a dit : « **Je vous le dis en vérité, quand le Fils de l'homme, au renouvellement de toutes choses, sera assis sur le trône de sa gloire, vous qui m'avez suivi, vous serez de même assis sur douze trônes, et vous jugerez les douze tribus d'Israël** » (Matthieu 19:28). La nuit même de son arrestation, Jésus a assuré ses apôtres : « **Vous, vous êtes ceux qui avez persévétré avec moi dans mes épreuves ; c'est pourquoi je dispose du royaume en votre faveur, comme mon Père en a disposé en ma faveur, afin que vous mangiez et buviez à ma table dans mon royaume, et que vous soyez assis sur des trônes, pour juger les douze tribus d'Israël** » (Luc 22:28-30). Jésus a dit cela, même s'il savait que cette nuit même, ils l'abandonneraient tous et s'enfuirraient lorsqu'il serait arrêté.

En fait, tous les croyants de Jésus le rejoindront en tant que Juge ce jour-là. L'apôtre Paul écrivait aux Corinthiens : « **Ne savez-vous pas que les saints (les croyants en Christ) jugeront le monde ? Et si c'est par vous que le monde est jugé, êtes-vous indignes de rendre les moindres jugements ? Ne savez-vous pas que nous jugerons les anges ? Et nous ne jugerions pas, à plus forte raison, les choses de cette vie ?** » (1 Corinthiens 6:2-3). Paul leur a dit cela parce qu'ils portaient leurs disputes internes devant des tribunaux païens au lieu de les régler entre eux. Le fait qu'ils jugent les anges fait référence au fait qu'ils sont assis avec Jésus en tant que juge de Satan et de toutes ses armées.

Comment les apôtres et les croyants en Jésus peuvent-ils être juges avec le Christ alors qu'ils sont eux-mêmes soumis au jugement de Dieu ? La réponse est donnée dans Ésaïe 53, où nous lisons : « **Il a plu à l'Éternel de le briser** (le Serviteur de Dieu souffrant, Jésus-Christ) **par la souffrance** » (Ésaïe 53:10). En un sens, Dieu a exécuté le jugement du monde le Vendredi saint, car c'est à ce moment-là qu'il a prononcé le jugement sur son Fils, qui portait à ce moment-là le péché du monde en tant qu'Agneau de Dieu responsable et coupable de tout péché humain. Dieu a jugé le péché de l'homme en jugeant Jésus coupable de tout péché et en le punissant pour cela. « **L'Éternel a fait retomber sur lui l'iniquité de nous tous** » (Ésaïe 53:6).

C'est précisément pour cette raison que Jésus jugera le monde au dernier jour en fonction de l'acceptation ou de la non-acceptation de lui et de son sacrifice sur la croix. Tous les péchés humains ont été entièrement punis lorsque Dieu a puni Jésus sur la croix, lorsqu'il a fait de lui un péché pour

nous et que, par conséquent, il l'a maudit et condamné et l'a abandonné. Par conséquent, ceux qui sont prêts à confesser leurs péchés et à s'accrocher au sacrifice de Jésus pour eux échapperont à la condamnation. Jésus et ses apôtres ont rendu ce point aussi clair que possible, encore et encore. Peu avant son ascension au ciel, Jésus a dit à ses disciples : « **Allez par tout le monde, et préchez la bonne nouvelle à toute la création. Celui qui croira et qui sera baptisé sera sauvé, mais celui qui ne croira pas sera condamné** » (Marc 16:15-16). Remarquez que Jésus ne dit pas que quiconque a une foi quelconque sera sauvé. Il dit que ceux qui croient en l'Évangile seront sauvés. L'Évangile est la bonne nouvelle selon laquelle Jésus est le Fils de Dieu qui a été envoyé dans le monde pour vivre, souffrir, mourir et ressusciter pour notre salut.

Jésus a très clairement enseigné cette Bonne Nouvelle au pharisien Nicodème lorsqu'il lui a dit : « **Comme Moïse éleva le serpent dans le désert, il faut de même que le Fils de l'homme soit élevé, afin que quiconque croit en lui ait la vie éternelle. Car Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle. Dieu, en effet, n'a pas envoyé son Fils dans le monde pour qu'il juge le monde, mais pour que le monde soit sauvé par lui. Celui qui croit en lui n'est point jugé ; mais celui qui ne croit pas est déjà jugé, parce qu'il n'a pas cru au nom du Fils unique de Dieu** » (Jean 3:14-18). Remarquez ici encore que Jésus ne parle pas de n'importe quel type de foi ou de croyance, mais de croire en lui. Il est le seul Sauveur.

C'est aussi le témoignage de Jean-Baptiste (baptiseur), que Dieu a envoyé dans le monde pour préparer le Christ : « **Celui qui croit au Fils a la vie éternelle ; celui qui ne croit pas au Fils ne verra point la vie, mais la colère de Dieu demeure sur lui** » (Jean 3:36). Nous ne venons pas dans ce monde avec ce genre de foi. Bien que Jésus soit mort et ressuscité il y a de nombreuses années et qu'il ait été jugé et condamné pour le péché humain à ce moment-là, la colère et le courroux de Dieu menace toujours les habitants de la terre jusqu'à ce qu'ils soient amenés à faire confiance à Jésus et à ce qu'il a fait. Écoutez Jésus expliquer comment cela fonctionne : « **En vérité, en vérité, je vous le dis, celui qui écoute ma parole, et qui croit à celui qui m'a envoyé, a la vie éternelle et ne vient point en jugement, mais il est passé de la mort à la vie** » (Jean 5:24). Ce passage de la mort à la vie a lieu lorsque le Saint-Esprit utilise la Parole de Dieu pour faire passer une personne des ténèbres de l'incrédulité à la lumière de la foi (confiance) en Jésus-Christ comme Sauveur. Une telle personne ne sera pas condamnée au jour du jugement dernier.

Jésus a dit : « **Je suis venu comme une lumière dans le monde, afin que quiconque croit en moi ne demeure pas dans les ténèbres. Si quelqu'un entend mes paroles et ne les garde point, ce n'est pas moi qui le juge ; car je suis venu non pour juger le monde, mais pour sauver le monde. Celui qui me rejette et qui ne reçoit pas mes paroles a son juge ; la parole que j'ai annoncée, c'est elle qui le jugera au dernier jour** » (Jean 12:46-48). Remarquez que croire en Jésus, c'est aussi croire en ses paroles, se fier à son enseignement.

Tous les apôtres de Jésus ont enseigné l'Évangile qu'il leur avait demandé d'enseigner, en particulier l'apôtre Paul, que Jésus a choisi spécialement pour être son apôtre auprès des non-Juifs. À maintes reprises dans sa lettre aux Romains, l'apôtre Paul a souligné que la foi en Jésus et en sa rédemption est le seul moyen pour les pécheurs de recevoir la rédemption et la justification que Jésus a gagnées pour le monde entier. La justice de Dieu est reçue « **par la foi en Jésus-Christ pour tous ceux qui croient** » (Romains 3:22). Tous « **sont gratuitement justifiés par sa grâce, par le moyen de la rédemption qui est en Jésus-Christ. C'est lui que Dieu a destiné, par son sang, à être, pour ceux qui croiraient victime propitiatoire** » (Romains 3:24-25). Tous ont été déclarés justes en raison de ce que le Christ a fait, mais la façon dont le pécheur individuel reçoit cette justification est « **par la foi** ». « **Car nous pensons que l'homme est justifié par la foi, sans les œuvres de la loi** » (Romains 3:28). L'idée de travailler pour gagner notre salut est totalement exclue, car Paul écrit : « **À celui qui ne fait point d'œuvre, mais qui croit en celui qui justifie l'impie, sa foi lui est imputée à justice** » (Romains 4:5). La foi du pécheur n'est pas l'œuvre par laquelle il gagne le salut. Sa foi est la confiance en un Autre, c'est-à-dire en Jésus et en l'Évangile selon lequel Dieu pardonne les péchés et donne la vie éternelle en raison de ce que Jésus a fait.

Quel merveilleux réconfort dans ces mots ! « **Étant donc justifiés par la foi, nous avons la paix avec Dieu par notre Seigneur Jésus-Christ** » (Romains 5:1). « **Il n'y a donc maintenant aucune condamnation pour ceux qui sont en Jésus-Christ** » (Romains 8:1). « **C'est Dieu qui justifie ! Qui les condamnera ? Christ est mort ; bien plus, il est ressuscité, il est à la droite de Dieu, et il intercède pour nous! Qui nous séparera de l'amour de Christ ?** » (Romains 8:33-35).

Il est vrai que la loi de Dieu nous condamne tous, croyants et non-croyants. Nous avons besoin de la loi de Dieu pour nous rappeler à tout moment que nous sommes des pécheurs qui méritent une punition et qu'il n'y a aucun moyen de gagner ou de mériter la vie éternelle. Écoutez, par exemple, comment ces paroles de Jésus nous condamnent tous : « **Je vous le dis: au jour du jugement, les hommes rendront compte de toute parole vaine qu'ils auront proférée. Car par tes paroles tu seras justifié, et par tes paroles tu seras condamné** » (Matthieu 12:36-37). Si nous sommes enclins à penser qu'un mauvais usage de la langue est une petite bourde inoffensive, ces mots nous réveilleront et nous rappelleront que nous péchons effectivement chaque jour en pensée, en parole et en acte, et que nous devons nous accrocher à Jésus pour obtenir le pardon. Ceux qui sont chrétiens depuis toujours et qui ont centré leur vie sur l'écoute de la Parole de Dieu à l'église et la lecture de la Bible à la maison ont besoin du rappel de Paul : « **Ce ne sont pas, en effet, ceux qui écoutent la loi qui sont justes devant Dieu, mais ce sont ceux qui la mettent en pratique qui seront justifiés** » (Romains 2:13). La malédiction de la loi de Dieu ne s'applique-t-elle pas à nous tous ? « **Maudit est quiconque n'observe pas tout ce qui est écrit dans le livre de la loi, et ne le met pas en pratique** » (Galates 3:10).

Ainsi, les avertissements de la loi de Dieu s'adressent à chacun d'entre nous, même aux chrétiens en raison de notre chair pécheresse. Mais « **Christ est la fin de la loi, pour la justification de tous ceux qui croient** » (Romains 10:4). « **Si tu confesses de ta bouche le Seigneur Jésus, et si tu crois dans ton cœur que Dieu l'a ressuscité des morts, tu seras sauvé. Car c'est en croyant du cœur qu'on parvient à la justice, et c'est en confessant de la bouche qu'on parvient au salut, selon ce que dit l'Écriture : Quiconque croit en lui ne sera point confus.** » (Romains 10:9-11). Ceux qui rejettent le Christ et son Évangile n'ont aucun espoir de salut.

D'une certaine manière, Dieu dispose donc d'une double série de livres de comptes : l'un, la Loi, et l'autre, l'Évangile. Le livre de l'Apocalypse décrit ainsi la scène du jugement : « **Puis je vis un grand trône blanc, et celui qui était assis dessus. La terre et le ciel s'enfuirent devant sa face, et il ne fut plus trouvé de place pour eux. Et je vis les morts, les grands et les petits, qui se tenaient devant le trône. Des livres furent ouverts. Et un autre livre fut ouvert, celui qui est le livre de vie** » (Apocalypse 20:11-12). Les livres sont les livres de la loi dans lesquels Dieu sait tout sur chaque personne qui a vécu. En revanche, le livre de la vie est l'Évangile de Jésus-Christ.

Le jugement final se déroulera comme suit : « **Et les morts furent jugés selon leurs œuvres, d'après ce qui était écrit dans ces livres. La mer rendit les morts qui étaient en elle, la mort et le séjour des morts rendirent les morts qui étaient en eux ; et chacun fut jugé selon ses œuvres. Et la mort et le séjour des morts furent jetés dans l'étang de feu. C'est la seconde mort, l'étang de feu. Quiconque ne fut pas trouvé écrit dans le livre de vie fut jeté dans l'étang de feu** » (Apocalypse 20:12-15). La ville de la nouvelle Jérusalem est décrite dans l'Apocalypse 21. Nous y lisons : « **Il n'entrera chez elle rien de souillé, ni personne qui se livre à l'abomination et au mensonge ; il n'entrera que ceux qui sont écrits dans le livre de vie de l'agneau** » (Apocalypse 21:27). Remarquez que le livre de vie est appelé le livre de vie de l'Agneau, ce qui indique que ceux dont les noms sont écrits dans ce livre sont des croyants en l'Agneau de Dieu, Jésus-Christ, qui a enlevé le péché du monde. Le livre de vie est également mentionné dans Apocalypse 3:5; 13:8; 17:8, ainsi que dans Philippiens 4:3.

Mais selon les livres (la loi), personne ne réussit le test. Car les œuvres de tous sont imparfaites et ne sont pas à la hauteur de la norme de Dieu. C'est ce que l'apôtre Paul a constamment enseigné. « **Nul ne sera justifié devant lui par les œuvres de la loi, puisque c'est par la loi que vient la connaissance du péché** » (Romains 3:20). « **Nulle chair ne sera justifiée par les œuvres de la loi** » (Galates 2:16). Le seul espoir de l'humanité pécheresse est cet autre livre, le livre de la vie, l'Évangile de Jésus-Christ. Ceux dont les noms sont inscrits dans le livre de vie sont épargnés, c'est-à-dire ceux qui font confiance

à l'unique Sauveur que Dieu a prévu pour les êtres humains pécheurs. Mais « **quiconque ne fut pas trouvé écrit dans le livre de vie fut jeté dans l'étang de feu.** » Cela correspond parfaitement à l'enseignement de Jésus : « **Celui qui croira (l'Évangile) ... sera sauvé, mais celui qui ne croira pas sera condamné** » (Marc 16:16).

Le prophète Daniel avait déjà parlé du jugement comme d'un jour où les livres seraient ouverts. Daniel a dit : « **Je regardai, pendant que l'on plaçait des trônes. Et l'ancien des jours s'assit. ... Un fleuve de feu coulait et sortait de devant lui. Mille milliers le servaient, et dix mille millions se tenaient en sa présence. Les juges s'assirent, et les livres furent ouverts** » (Daniel 7:9-10). Daniel a également fait référence à l'autre livre, le livre de vie, en ces termes : « **En ce temps-là, ceux de ton peuple qui seront trouvés inscrits dans le livre seront sauvés** » (Daniel 12:1).

Tout dépend de notre lien spirituel avec le Seigneur Jésus-Christ. C'est pourquoi Jésus a dit aux soixante-dix assistants qu'il a envoyés comme ses messagers avec l'autorité de proclamer son enseignement et de guérir les malades : « **Ne vous réjouissez pas de ce que les esprits vous sont soumis ; mais réjouissez-vous de ce que vos noms sont écrits dans les cieux** » (Luc 10:20). Ceux qui croient en Jésus-Christ ont en effet leur nom écrit dans les cieux, leur nom est dans le livre de vie.

C'est donc ainsi qu'il faut comprendre la description que Jésus fait du Jugement dernier dans Matthieu 25:31-46. Ceux qui sont à la droite de Jésus sont ses brebis. Nous savons comment Jésus décrit ses brebis : « **Mes brebis entendent ma voix ; je les connais, et elles me suivent. Je leur donne la vie éternelle ; et elles ne périront jamais, et personne ne les ravira de ma main** » (Jean 10:27-28). D'autre part, Jésus a dit à ceux qui s'opposaient à lui : « **Vous ne croyez pas, parce que vous n'êtes pas de mes brebis** » (Jean 10:26). La grande séparation finale se fait selon que les personnes sont croyantes en Jésus ou non, qu'elles sont les brebis de Jésus ou non, qu'elles sont dans le livre de vie ou non.

Puis, après la séparation, Jésus fait remarquer que ses brebis lui ont fait toutes sortes de bonnes choses, parce qu'elles avaient fait du bien au plus petit de ses frères. Leur foi en Jésus n'était pas une foi infructueuse, mais une foi qui se manifestait par l'amour de Jésus et de ses frères spirituels. Aux brebis qui sont à sa droite, Jésus dit : « **Venez, vous qui êtes bénis de mon Père ; prenez possession du royaume qui vous a été préparé dès la fondation du monde** » (Matthieu 25:34).

En revanche, Jésus dira à ceux qui sont à sa gauche : « **Retirez-vous de moi, maudits ; allez dans le feu éternel qui a été préparé pour le diable et pour ses anges** » (Matthieu 25:41). Remarquez que le feu n'a pas été préparé pour eux, mais pour le diable et ses anges. Le Seigneur ne veut pas que quiconque périsse dans le feu éternel. Il veut que tous soient sauvés, et c'est pourquoi il a envoyé Jésus dans le monde pour souffrir et mourir pour tous, et c'est pourquoi le Saint-Esprit est à l'œuvre par l'Évangile pour sauver tous les hommes. L'Évangile est un Évangile pour tous les pécheurs, car Jésus est l'Agneau de Dieu qui a enlevé le péché du monde. L'enfer n'est pas fait pour les hommes, et pourtant ceux qui rejettent le Sauveur Jésus et l'invitation de l'Esprit Saint devront partager le destin du diable et de ses anges.

Quelles que soient les bonnes œuvres que ces incroyants ont pu accomplir dans ce monde d'un point de vue humain, elles ne sont pas considérées comme bonnes par Dieu parce qu'elles n'ont pas été accomplies par amour pour Lui. Dieu ne reconnaît rien de ce qu'ils ont fait comme bon, car sans la foi, il est impossible d'être agréable à Dieu. C'est ainsi que Jésus conclut son récit du jugement dernier en disant : « **Ceux-ci iront au châtiment éternel, mais les justes à la vie éternelle** » (Matthieu 25:46).

La sentence de condamnation éternelle de Dieu sera également imposée à Satan et à toute son armée. Il est écrit : « **Dieu n'a pas épargné les anges qui ont péché, mais s'il les a précipités dans les abîmes de ténèbres et les réserve pour le jugement** » (2 Pierre 2:4). « **Il a réservé pour le jugement du grand jour, enchaînés éternellement par les ténèbres, les anges qui n'ont pas gardé leur dignité, mais qui ont abandonné leur propre demeure** » (Jude 6). A ce moment-là, « **le Seigneur Jésus** » s'occupera aussi de l'Antéchrist, « **qu'il anéantira par l'éclat de son avènement** » (2 Thessaloniciens 2:8).

Le jugement final rétablira toutes les choses. Ceux qui méritent d'être punis le seront, tandis que ceux qui se sont confiés à la miséricorde de Dieu pendant leurs souffrances et leurs persécutions terrestres seront délivrés. Le Psalmiste Asaph était troublé parce qu'il semblait que Dieu traitait les méchants beaucoup mieux que les croyants. Mais finalement, Asaph a compris, comme il le dit : « **Quand j'ai réfléchi là-dessus pour m'éclairer, la difficulté fut grande à mes yeux, jusqu'à ce que j'eusse pénétré dans les sanctuaires de Dieu, et que j'eusse pris garde au sort final des méchants. Oui, tu les places sur des voies glissantes, tu les fais tomber et les mets en ruines** » (Psaume 73:16-18). Les incroyants ne doivent pas penser qu'ils échappent au châtiment de leurs péchés parce qu'ils prospèrent dans ce monde. Ils recevront leur juste récompense au dernier jour. L'apôtre Paul s'adresse à eux en ces termes : « **Par ton endurcissement et par ton cœur impénitent, tu t'amasses un trésor de colère pour le jour de la colère et de la manifestation du juste jugement de Dieu, qui rendra à chacun selon ses œuvres** » (Romains 2:5-6).

Les chrétiens de Thessalonique subissaient de nombreuses tribulations et persécutions à cause de leur confession de foi en Jésus-Christ. L'apôtre Paul leur a donné cette assurance : « **Aussi nous glorifions-nous de vous dans les Églises de Dieu, à cause de votre persévérance et de votre foi au milieu de toutes vos persécutions et des tribulations que vous avez à supporter. C'est une preuve du juste jugement de Dieu, pour que vous soyez jugés dignes du royaume de Dieu, pour lequel vous souffrez. Car il est de la justice de Dieu de rendre l'affliction à ceux qui vous affligen, et de vous donner, à vous qui êtes affligés, du repos avec nous, lorsque le Seigneur Jésus apparaîtra du ciel avec les anges de sa puissance, au milieu d'une flamme de feu, pour punir ceux qui ne connaissent pas Dieu et ceux qui n'obéissent pas à l'Évangile de notre Seigneur Jésus. Ils auront pour châtiment une ruine éternelle, loin de la face du Seigneur et de la gloire de sa force, lorsqu'il viendra pour être, en ce jour-là, glorifié dans ses saints et admiré dans tous ceux qui auront cru, car notre témoignage auprès de vous a été cru** » (2 Thessaloniciens 1:4-10).

Remarquez que le jugement dernier inversera la situation sur terre. Ceux qui étaient troublés seront soulagés ; ceux qui les troublaient seront troublés. Il y aura de la justice et de la miséricorde pour les opprimés ; il y aura de la condamnation juste pour les persécuteurs. Mais remarquez que la ligne de démarcation se situe entre les croyants qui obéissent à l'Évangile (c-à-d, qui s'y confient) et ceux qui n'y obéissent pas.

Jésus nous montre dans Matthieu 25:31-46 que les bonnes œuvres de ses brebis croyantes seront rendues publiques ce jour-là. Qu'en est-il des péchés des croyants ? Seront-ils également rendus publics ? Il ne semble pas que ce soit le cas. La nouvelle alliance annoncée par Jérémie comprend la déclaration : « **Et je ne me souviendrai plus de leur péché** » (Jérémie 31:34). Ce verset est également cité dans Hébreux 10:17. Le roi Ézéchias a prié Dieu : « **Tu as jeté derrière toi tous mes péchés** » (Ésaïe 38:17). Dieu dit à Ésaïe : « **Je ne me souviendrai plus de tes péchés** » (Ésaïe 43:25). Le prophète Michée a parlé de la même manière à Dieu : « **Tu jetteras au fond de la mer tous leurs péchés** » (Michée 7:19). Remarquez également que dans Matthieu 25, il est fait mention des péchés des boucs de la main gauche, mais pas des péchés des croyants de Jésus de la main droite.

Questions

1. Quelles sont les choses qui se produiront au jour du jugement ?
2. Quelle séparation aura lieu au jour du jugement ?
3. Qui a été désigné pour être le Juge au jour du jugement ?
4. Qui comparaîtra devant le Juge au jour du jugement ?
5. Qui servira de juge aux côtés du Juge principal ?
6. Dans quel sens tous les péchés du monde ont-ils déjà été jugés ?
7. Sur quelle base la séparation aura-t-elle lieu au jour du jugement ?
8. Prouvez que votre réponse à la question 7 est correcte.
9. Quelle est la différence entre les livres et le livre de vie ?
10. Pourquoi Jésus fera-t-il référence aux bonnes œuvres des croyants au jour du jugement ?
11. Comment la justice de Dieu se manifestera-t-elle au jour du jugement ?
12. Que dit Dieu des péchés des croyants ?
13. Comment peut-on se préparer au jour du jugement ?
14. Pourquoi est-il important d'être toujours prêt pour le jour du jugement ?